

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 105 (1979)  
**Heft:** 9

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ingénieurs et architectes suisses

Bulletin technique de la Suisse romande

Paraît tous les 15 jours

105e année No 9/79 26 avril 1979

Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU)

Organe officiel

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA),

de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA),

des Sections genevoise, jurassienne et fribourgeoise de la SIA,

de l'Association des anciens élèves de l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne),

des Groupes romands des anciens élèves de l'EPFZ (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

et de l'Association suisse des ingénieurs-conseils (ASIC).

## Rédaction

Rédaction de «Ingénieurs et architectes suisses», tirés à part, renseignements:

Av. de Cour 27,  
CH-1007 Lausanne  
Tél. (021) 47 20 98 (mardi et jeudi, 14 h. à 16 h. 30)

Jean-Pierre Weibel,  
ing. EPFZ-SIA,  
rédacteur en chef

Walter Peter, ing. EPFL-SIA  
rédacteur

Impression :  
Imprimerie La Concorde  
1066 Epalinges

Les manuscrits ne seront rendus qu'après accord avec la rédaction.

La reproduction même partielle du texte et des illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

## Abonnements

Un an, Suisse Fr. 75.-  
Un an, étranger Fr. 80.-

Prix du numéro, Suisse Fr. 5.-  
Prix du numéro, étranger Fr. 6.-

Abonnement à prix réduit pour les étudiants et les membres SIA, A3E2PL, GEP, ASIC, FAS et UTS.

CCP: Ingénieurs et architectes suisses (Bulletin technique de la Suisse romande),  
No 10-5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc. à Imprimerie La Concorde, case postale 330, 1010 Lausanne. Tél. (021) 33 31 41.

## Régie des annonces

Iva

IVA SA de publicité internationale  
19, av. de Beaulieu  
1004 Lausanne  
Tél. (021) 37 72 72

Siège central:  
Beckenhofstr. 16, 8035 Zurich  
Tél. (01) 26 97 40

# Schweizer Ingenieur und Architekt

Schweizerische Bauzeitung

Adresse: Postfach,  
CH-8021 Zürich  
Tel. (01) 201 55 36

### Numéro 14/79

Der etappenweise Ausbau der Wasserkraft des Oberhasli vor 1970. Von *H. Fankhauser*, Locarno 230  
Handeck III: Projekt und Ausführung (Baulicher Teil). Von *Othmar Zeltner*, Bern 234  
Les projets d'équipement électro-mécanique. Par *J.-E. Graeser*, Vufflens-la-Ville 239

### Numéro 15/79

Conception et dimensionnement de la pompe turbine Isogyre. Par *G. Hausmann, A. Tschumi, G. Vuilloud et C. Wavre*, Genève 255  
La pompe réglable. Par *Bruno Bortolotti*, Vevey 260  
Niederdruckseitige Abschlussorgane. Von *H. P. Flury und G. Schröder*, Zürich 263  
Neues Bauen in alter Umgebung. Von *Klaus Fischli*, Zürich 264

## Sommaire

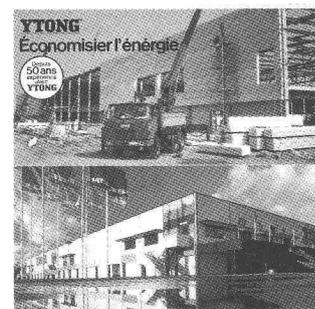
Concours	B33
Carnet des concours	B34
Vie de la SIA	
Communications SVIA	B34
Congrès	B34
Analyse des systèmes	
Méthode d'identification de la fonction de transfert d'un système linéaire basée sur la mesure de sa covariance, par <i>Michel Cuénod</i>	85

Actualité	
Pas d'avenir sans forêts	91
Expositions	92
Vie de la SIA	
Evolution du personnel technique dans les bureaux d'études vaudois	B36
Actualité	B35, B36
UIA	B36
Bibliographie	B36
Documentation générale	B36

### Dans le prochain numéro :

La défense contre les hydrocarbures dans le canton de Vaud

## Couverture



IKEA Aubonne, env. 4000 m<sup>2</sup> des éléments de façades YTONG, épaisseur 20 cm.

### YTONG

convient à la construction de murs extérieurs et intérieurs (porteurs ou non porteurs), de murs de sous-sol, de toitures et de plancher, c'est-à-dire de pavillons familiaux ou d'immeubles complets.

YTONG est un béton cellulaire durci à l'autoclave, fabriqué à partir d'un matériau de base siliceux (sable), du ciment, de la chaux et d'un agent gonflant (poudre d'aluminium).

Il est fourni sous forme d'éléments armés et non armés.

### Blocs lisses YTONG

Ils peuvent servir à la réalisation de murs porteurs et de cloisons, à l'isolation thermique d'ouvrages en béton armé ainsi qu'à l'aménagement de mansardes. Grâce à leur surface dépourvue d'aspérités et à leur précision dimensionnelle leur assemblage s'opère avec une mince couche de mortier YTONG de 1 à 2 mm seulement.

Les blocs lisses type « S » comportent un profilage de rainure et languette. Le mortier YTONG est étalé seulement sur le plan d'assise horizontal.

### Dalles de plancher YTONG

Utilisation: les dalles de plancher sont des éléments préfabriqués pour bâtiments de tous genres.

### Dalles de toiture YTONG

Elles conviennent pour des toits d'immeubles d'habitation, de halles, de constructions industrielles et de bâtiments publics.